

Questions orales

L'AGRICULTURE

LES MOTIFS DU REFUS DE LA PUBLICATION PAR LE MINISTRE
DU RAPPORT SUR L'INSALUBRITÉ DES USINES DE
CONDITIONNEMENT DES VIANDES

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Agriculture, concerne le secret au sein du gouvernement et le droit du consommateur d'être informé. On a demandé au ministre de l'Agriculture de transmettre certains renseignements sur l'insalubrité des usines de conditionnement des viandes et il a refusé de le faire. Pourquoi a-t-il refusé de divulguer ces renseignements qui, par ailleurs, ont été obtenus aux États-Unis en vertu de la loi sur la liberté d'information? Pourquoi le ministre a-t-il adopté cette position et peut-il assurer la Chambre qu'il fera mieux à l'avenir?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député n'a qu'à vérifier ce qui se fait aux États-Unis pour se rendre compte que le rapport des services d'inspection américains est très succinct. De concert avec ce service d'inspection, nous inspectons les maisons canadiennes d'exportation qui vendent aux États-Unis et nous faisons de même avec les leurs. Nous nous sommes entendus avec les États-Unis pour ne révéler que ce qu'ils veulent bien. Nous sommes en train de négocier avec eux en ce moment.

Notre service d'inspection donne un rapport beaucoup plus détaillé sur les entreprises canadiennes. L'autre jour j'ai communiqué un document au service officiel d'information au Canada, à la Presse canadienne et à l'une des autres agences de presse. Les journaux, à ma connaissance, n'en ont pas parlé. Je ne sais si c'est parce qu'ils voulaient laisser entendre que nous ne publions aucun document, mais, quoi qu'il en soit nous essayons maintenant de trouver une formule convenable et pas trop coûteuse pour renseigner le public. Quiconque désire un duplicata de ce document devra l'acheter. Dès qu'il sera publié, nous en aviserons le public.

Je tiens à ce que le député comprenne bien que nous rendons publics les documents qui peuvent l'être pour le moment. Nous avons une entente de longue date avec les intéressés, et nous ne ferons rien qui puisse leur être dommageable. Nous devons nous assurer que le gouvernement ne s'exposera pas à des poursuites parce qu'une entreprise se trouverait ruinée du jour au lendemain à la suite de la publication d'un document alors que la situation a déjà été corrigée.

* * *

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE RECOURS À DES MESURES PRÉVOYANT LA
PUBLICATION DES RAPPORTS SUR L'INSALUBRITÉ DES USINES
DE CONDITIONNEMENT DES VIANDES

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire que j'adresserai maintenant au ministre de la Consommation et des Corporations. C'est un fait avéré que certaines usines de transformation de la viande au Canada étaient peu salubres, et que le ministre de l'Agriculture avait refusé de rendre la chose publique dans l'intérêt des consommateurs canadiens. Le ministre de la Consommation et des Corporations contactera-t-il immédiatement, dans l'intérêt du public canadien, qui a le droit de savoir, son

[M. Cullen.]

collègue le ministre de l'Agriculture pour veiller à ce que le consommateur soit protégé à l'avenir et que le public, malgré ce qui se passe aux États-Unis, puisse avoir une information complète de ces faits?

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je n'attendrai pas jusqu'à la fin de la période des questions pour en parler au ministre. Je le ferai donc tout de suite.

Des voix: Bravo!

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LE STATIONNEMENT D'HÉLICOPTÈRES À TERRE-NEUVE—LES
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, maintenant que cette petite comédie est finie, nous pouvons peut-être poursuivre.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: J'aimerais poser une question au ministre par intérim de la Défense nationale. Hier, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador, qui avait été jusqu'ici remarquablement silencieux sur les questions de recherches et de sauvetage, a déclaré à Terre-Neuve que le ministère de la Défense nationale avait l'intention d'utiliser des hélicoptères de recherches et de sauvetage dans la province en fin de semaine. Les media n'ont pas pu confirmer cette déclaration. Le gouvernement compte-t-il vraiment envoyer des hélicoptères dans cette province et, si oui, quand?

L'hon. Barney Danson (ministre suppléant de la Défense nationale): Je voudrais avant tout, monsieur l'Orateur, dire à quel point je suis ravi de donner la réplique à un acteur professionnel. Mes collègues de Terre-Neuve se sont entretenus plusieurs fois avec moi et avec mes collaborateurs des besoins de leur province du point de vue recherches et sauvetage et ils ont montré un vif intérêt pour cette question en temps et lieu. Je dois dire que le gouvernement n'a pas annoncé cette mesure. En ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, nous sommes en train de voir comment on pourrait réduire nos délais de réaction dans ce genre de situations, problème qui s'est posé au moment de la tragédie du *Gabriella*.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES PERTES DE VIE À LA SUITE DE
L'ABANDON DU «GABRIELLA»

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre vient de nous donner la preuve qu'il n'est même pas un amateur. Maintenant qu'il a fait son petit numéro habituel, peut-il nous dire s'il est maintenant en mesure, puisqu'il aspire à devenir ministre de la Défense nationale, d'ordonner une enquête sur la cause des 13 pertes de vie parmi l'équipage du navire *Gabriella*, étant donné les accusations portées par les propriétaires de ce vaisseau, selon lesquelles les pertes de vie ont été la conséquence directe d'une réponse inefficace au message de détresse et le sauvetage aurait été possible si les hélicoptères étaient arrivés à temps sur les lieux.